

A CONSERVER

CENTRE NAUTIQUE DE SAINT POL DE LEON

Mode de fonctionnement de la Découverte, la Voile Loisir et le Kayak de Mer

Introduction

La voile loisir du Centre Nautique de Saint Pol de Léon (CNSP) a pour objectif d'initier tout public à la voile ou au kayak de mer. Elle permet aussi au club d'être actif tout au long de l'année dans une ambiance conviviale et au-delà, de susciter des vocations chez les adhérents.

Le Centre Nautique met à la disposition de la voile loisir et du kayak de mer toute sa flotte.

Appartenance à la section « loisir » du CNSP

Pour pouvoir pratiquer de la voile ou du kayak de mer il faut être à jour de sa cotisation (carte de membre annuelle et licence sportive Fédération Française de voile), participer régulièrement aux sorties et accepter le règlement intérieur du CNSP. Il est demandé à chaque participant de **prendre soin du matériel qui lui est confié**.

Les moyens

- Locaux : les locaux du CNSP sont mis à la disposition des adhérents. Ceux-ci devront les respecter et participer à leur entretien courant. Toute dégradation devra être prise en charge par l'assurance « responsabilité civile » de l'auteur des dégâts.

- Matériel nautique : il est entièrement fourni par le CNSP. Un équipement (combinaisons, chaussons néoprènes) peut vous être prêté en dépannage mais ce n'est en aucun cas automatique.

- Les déplacements : pour le kayak de mer des déplacements sur d'autres sites proches pourront être prévus après concertation.

- Les rassemblements : des régates amicales pourront être organisées après concertation.

Les sorties sont encadrées par des moniteurs diplômés.
Attention, les places sont limitées pour tous les supports.

Les tarifs 2011-2012 (paiement échelonné et réductions possibles si plusieurs inscrits d'une même famille) :

En fonction de vos envies, vous avez le choix de votre fonctionnement :

Carte de membre : 8 €

Licence sportive Fédération Française de Voile (sauf pour le kayak de mer) : se renseigner au CNSP pour le tarif 2012

Navigation ponctuelle : 25 € la sortie

Navigations sur 10 sorties : 150 €

Navigations de septembre à fin novembre et de mars à fin juin encadrées par le CNSP : 200 € (ou - 10% = 180 € pour les saintpolitains et à partir de du deuxième inscrit d'une même famille). **Vous bénéficiez de navigations supplémentaires gratuites pendant les vacances autres que les vacances d'été et vous bénéficiez de réductions sur les stages d'été à la semaine : 60 € ou 4 semaines : 125 €**